

## Compte-rendu FCPE

### de la réunion de présentation du collège La Fontaine aux parents et élèves de CM2 de l'école André-Pasquier Mardi 21 janvier 2014

En présence de :

M. Le Person, Principal du collège La Fontaine,

M. Rabès-Valton, principal adjoint du collège,

M. Lelong, directeur de l'école André-Pasquier,

Mme Amossé, enseignante CM2 de l'école André-Pasquier

Cette réunion accueillait également des parents de l'école élémentaire La Fontaine, où une réunion n'a pas pu être organisée (seulement 12 élèves en CM2).

M. Le Person et M. Rabès-Valton présentent le collège, en utilisant un support Powerpoint (non disponible).

#### Un des deux collèges de secteur

Le collège La Fontaine est, avec le collège Lakanal, un des deux collèges de secteur des familles fréquentant l'école André-Pasquier. La répartition dépend du lieu d'habitation.

- ① Les parents qui le souhaitent peuvent connaître leur collège de secteur en appelant le directeur de l'école primaire, le secrétariat du collège, ou en allant sur le site : <http://sectorisation92.ac-versailles.fr/public/>

#### Un « petit collège » avec de très bons résultats

Le collège La Fontaine est un collège à taille humaine : 17 classes en 2013-2014 (4 classes de chaque niveau, 5 en 5<sup>ème</sup> cette année). La répartition n'est pas connue pour l'année prochaine, le nombre de classes n'évoluera pas (pas d'ouverture ou de fermeture de classe prévues, les effectifs étant stables, en l'état actuel des données). L'équipe dirigeante du collège réfléchit à la possibilité d'organiser les classes avec 5 classes de 6<sup>ème</sup>, pour permettre des petits effectifs pour ce niveau charnière. Mais cela n'est pas encore décidé.

Le collège bénéficie d'une grande cour, avec de la verdure autour. La cour va être refaite l'été prochain ou l'année prochaine, sont prévus : des mini terrains de basket, handball et football.

Les résultats scolaires des élèves sont très bons. Au DNB (diplôme national du brevet), le taux de réussite du collège était non seulement au-dessus de la moyenne nationale, mais également de la moyenne du département et de l'académie (de Versailles). 94% des élèves ont obtenu leur brevet, dont 70% avec mention.

85% des élèves vont ensuite en seconde générale et technologique, 52% passent en Première S. Les retours des principaux des lycées accueillant les anciens élèves du collège (Lakanal et Descartes) sont très positifs.

Le collège possède des enseignants très expérimentés.

Les familles sont globalement issues de milieux favorisés (moins de 8% de familles de CSP défavorisées).

Les familles des élèves suivent bien leurs enfants à la maison.

## La structuration de la semaine de cours en 6<sup>ème</sup>

Français : 5h

Mathématiques : 4h

Histoire-géographie, éducation civique : 3h

Sciences de la Vie et de la Terre (SVT) : 1h30

Anglais : 4h30 ou bilangue Anglais/allemand : 3h+3h

Technologie : 1h30

Arts plastiques : 1h

Education musicale : 1h

Education physique et Sportive (EPS) : 4h, dont un module de natation

Aide personnalisée : 2h (par petits groupes, avec en moyenne : 1h en français, ½ heure en mathématiques, ½ heure en anglais)

*Les sciences physiques et chimie (SPC) débutent en 5<sup>ème</sup>.*

Les horaires maximaux de la journée : 8h-17h30.

Actuellement, les 6<sup>ème</sup> commencent le plus souvent possible à 9h. Mais après un an d'expérimentation, une réflexion est en cours : vaut-il mieux que les enfants débutent plus tard (9h) ou finissent plus tôt ?

Pause méridienne : 12h-13h30 pour tout le monde. Des roulements ont lieu pour l'ordre de priorité à la cantine.

## Les langues

Le collège La Fontaine est un établissement ouvert sur l'international.

### ***Classe bilangue***

Le collège propose un module bilangue anglais-allemand, dès la 6<sup>ème</sup>. La sélection des élèves se fait sur dossier (sur résultats scolaires). De plus, l'équipe enseignante rencontre les enseignants du CM2 qui donnent un avis sur la capacité des élèves à démarrer en 6<sup>ème</sup> en bilangue.

Les élèves de bilangue sont répartis sur deux classes.

Les élèves s'engagent à rester en classe bilangue jusqu'à la fin de la 3<sup>ème</sup>.

A partir de la 4<sup>ème</sup>, les élèves en bilangue peuvent prendre en plus une option « européenne » allemand (qu'ils gardent en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>) qui consiste en 2h de civilisation et culture allemandes par semaine.

Les élèves peuvent continuer en classe européenne allemand au lycée Descartes (sur dossier également).

### ***Filière langue « classique »***

La LV1 est l'anglais.

Les LV2 (en 4<sup>ème</sup>) sont l'italien et l'espagnol.

### ***Options***

Les élèves peuvent prendre l'option latin à partir de la 5<sup>ème</sup>. Ils s'engagent à garder cette option jusqu'à la fin de la 3<sup>ème</sup> sauf deux cas possibles :

- arrêter à la Toussaint en 5<sup>ème</sup>, si cela ne leur plaît pas ou si l'élève est en difficulté ;
- prendre l'option Découverte du grec en 3<sup>ème</sup>, à la place du latin.

Le grec est ouvert aux latinistes. Exceptionnellement, au cas par cas, l'équipe enseignante peut autoriser un élève non latiniste à prendre cette option en 3<sup>ème</sup>.

L'option latin : 2h/semaine en 5<sup>ème</sup>, 3h/semaine en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>.

Le collège a fait une demande d'ouverture d'un module de chinois, car une section Chinois s'ouvre au lycée Descartes en LV2. Mais cela a été refusé (réponse officieuse, pour le moment).

## **Calendrier d'accueil des parents en vue de l'arrivée en 6ème de leur enfant**

Les élèves des écoles primaires relevant du secteur du collège vont visiter le collège avec leur classe.

Un dossier en deux volets sera distribué par l'école primaire pour l'inscription de l'enfant au collège (ou pour les demandes de dérogation) :

- le premier volet concerne des renseignements administratifs et indiquera aux parents le nom du collège de secteur ;
- le deuxième volet demande aux familles de faire le choix sur les langues, de faire les demandes de dérogation éventuelles, etc.

L'enfant est affecté par défaut au collège de secteur. Soit les parents maintiennent ce choix et doivent donc alors inscrire l'enfant dans ce collège, soit ils doivent demander une dérogation à l'Académie, qui rend une décision (positive ou négative).

Une fois l'enfant affecté dans un collège, les familles doivent réaliser l'inscription dans ce collège.

① Date à noter dans vos agendas : le dossier d'inscription devra être remis au secrétariat du collège le samedi 14 juin matin (9h-12h), lors de la Journée Portes Ouvertes.

En juin, des réunions de coordinations entre équipes des écoles primaires et équipe du collège sont organisées, pour constituer les classes.

Le jour de la rentrée des classes, les parents des enfants de 6<sup>ème</sup> peuvent accompagner leur enfant, et assister à une réunion de présentation des équipes du collège et de fonctionnement du collège. Cette réunion dure environ deux heures.

① **Matinée de la rentrée** : Le principal conseille de bien prévoir de prendre la demi-journée pour les parents qui travaillent.

Au mois d'octobre, les équipes des écoles primaires et du collège se rencontrent à nouveau pour échanger sur les élèves, après un mois en 6<sup>ème</sup>.

## Effectifs

Les classes sont composées de 30 élèves maximum. La plupart du temps, ce sont plutôt 27-28 élèves par classe. Les nouvelles règles permettent d'avoir des effectifs moins nombreux en 6<sup>ème</sup>. C'est un collège calme, ces effectifs ne posent pas de problème particulier, en général.

## Equipements

Les collèges sont gérés par le Conseil Général.

Celui-ci déploie actuellement un site Internet sécurisé, appelé ENC 92 (Environnement Numérique des Collèges), qui fait suite à Pronotes. C'est une plateforme, un site Internet, qui permet de suivre les enfants : leurs notes, leurs devoirs (cahier de texte), leur emploi du temps réel (absence des enseignants indiquées). Cela permet normalement également d'échanger avec les équipes enseignantes, mais cela dépend en fait des enseignants, certains refusant de donner une adresse courriel.

① + d'infos sur le site de la FCPE du collège [lien ci-dessous] (nous proposons en particulier un tutoriel permettant de recevoir sur sa boîte courriel habituelle les messages arrivant sur le site de l'ENC92).

## Aides aux devoirs

Il existe un soutien personnalisé pour les élèves en difficulté, réalisé par des volontaires de l'équipe du collège (professeurs et assistants d'éducation).

De plus, une association (Nouveau Souffle) permet aux enfants en difficulté ou aux enfants ayant des difficultés matérielles pour faire leurs devoirs chez eux de rester jusqu'à 19h, encadrés par des éducateurs (locaux près du collège).

## Ateliers et clubs

Chaque année, des ateliers et clubs sont proposés pendant la pause méridienne. Cette année, par exemple, il est proposé : jeux stratégiques, danse, ciné-club, analyse filmique.

Le foyer Socio-Educatif (FSE) propose également des baby-foot.

Le CDI propose une large gamme de livres et de BD.

## Portables

Les élèves doivent éteindre leur portable pendant toute la journée scolaire. Les portables laissés allumés seront confisqués et les parents convoqués pour les récupérer.

## Gymnase / Sport

Un gymnase est en cours de construction sur un terrain jouxtant le collège. Il sera livré à la rentrée 2015. Le collège a obtenu qu'un accès direct soit créé du collège vers le gymnase. Ce gymnase est un double complexe sportif, géré pour une part par le Conseil Général pour le collège et les écoles primaires du quartier ; et pour une part par la Ville, pour les activités municipales et associatives.

En attendant, le collège a obtenu, avec le soutien de la FCPE, d'utiliser le gymnase de l'US Metro, ce qui évite les déplacements en car, qui coûtent cher dans le budget et qui fait perdre beaucoup de temps aux élèves.

L'association Sportive du collège renaît cette année, grâce à deux enseignants très dynamiques. Il est proposé, le mercredi après-midi, du tennis de table (au collège), du basket, de l'escalade, du handball à l'US Metro.

## Transports

La Ville d'Antony propose une ligne de bus scolaire, numéro 196 (attention à ne pas confondre avec le bus 196 qui circule entre Massy et Antony), qui part du RER Antony et vient jusqu'aux pieds du collège, en suivant l'itinéraire et les arrêts du 197 (à vérifier par chaque famille à son arrêt de bus habituel).

Départs de la gare RER d'Antony : 7h30 (1 bus) et 8h25 (1 bus)

Départs du collège : Mercredi : 12h10 / Autres jours : 15h35, 16h45, 17h40

Les élèves peuvent également utiliser le bus 197 qui s'arrête en haut de la résidence La Fontaine, sur la N20, et le RER Parc de Sceaux.

Soit les élèves utilisent des billets de bus, soit ils peuvent souscrire à la carte Imagin'R, qui leur permet d'utiliser tous les modes de transports sur deux zones ou plus (au choix des familles), et un accès « dézonné » aux transports les week-ends, les jours fériés, le soir de la Fête de la musique, pendant les petites vacances scolaires de la zone C (Toussaint, Noël, hiver et printemps), du 1er juillet au 31 août.

① A savoir : le Conseil Général du 92 n'accorde de subvention qu'aux élèves boursiers. Pour voir les tarifs de l'année 2013-2014, voir le lien suivant : [http://www.imagine-r.com/pdf/SCO\\_2013\\_92.pdf](http://www.imagine-r.com/pdf/SCO_2013_92.pdf)

Le dossier d'inscription est à tamponner auprès du secrétariat du collège, soit en juin, soit à la rentrée de septembre.

## Pass 92

Le Conseil Général propose un « chèque loisirs » de 70 euros par an pour les collégiens, permettant de s'inscrire à des activités culturelles et sportives dans le département.

① + d'infos sur le site FCPE du collège (lien ci-dessous).

## Cartables et livres

Des livres en « doublon », pour éviter que les élèves n'aient à les porter de la maison au collège, sont proposés en 6<sup>ème</sup> et en 5<sup>ème</sup> pour les matières suivantes : français, mathématiques, histoire-géographie (en histoire-géo, pour les 5<sup>ème</sup>, à partir de la rentrée prochaine) (subvention du Conseil général).

Les élèves disposent d'un casier pour deux, pour ranger leurs affaires pendant la journée scolaire.

① A savoir : La FCPE se mobilise actuellement pour faire baisser le poids des cartables, en discussion avec Conseil d'Administration.

## Cantine

C'est un prestataire extérieur qui fournit les repas au collège (liaison froide).

## Liens utiles

Site Internet de la FCPE du collège : [www.college-lafontaine-fcpe.weebly.com](http://www.college-lafontaine-fcpe.weebly.com)

Site Internet du collège : <http://www.clg-lafontaine-antony.ac-versailles.fr/>

*Sur celui-ci, nous vous recommandons un article adressé aux futurs 6<sup>ème</sup> :*

<http://www.clg-lafontaine-antony.ac-versailles.fr/spip.php?article54>

## Contacts

FCPE Collège La Fontaine : [college-lafontaine-fcpe.weebly.com](http://college-lafontaine-fcpe.weebly.com)

Courriel : [lafontaine-antony@fcpe92.fr](mailto:lafontaine-antony@fcpe92.fr)